Cercle Jules Ferry TIR

Extrait Procès verbal Assemblée Générale ordinaire
13 OCTOBRE 2018

Lieu : stand de tir municipal
Début de séance : 18h30.

1. APPEL DES MEMBRES

Au 13 octobre 2018, le club compte 328 membres ayant la capacité de vote.
Le quorum est donc fixé à 109 voix selon nos statuts.

Après l'appel des membres et vérification des pouvoirs :

- 44 Présents et 190 pouvoirs : 234 voix

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer.

Le Président Gilles DUMERY remercie de leur présence :

Patrick MARTINEZ	Adjoint aux sports FLEURY LES AUBRAIS
Joëlle GAUCHER	Présidente de l'union du CJF

- A/ Approbation AGO de 2017

La secrétaire Sylvie LANSON demande s'il y a des remarques concernant le procès verbal de l' A.G. ordinaire du 14/10/2017 qui a été affiché et qui est en ligne sur notre site.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal de l'assemblée générale ordinaires est adopté à l'unanimité.

- B/ Rapport moral du Président

Le Président Gilles DUMERY présente le rapport moral du CJF.

De très beaux résultats sportifs pour notre association CJF Tir, une vague de médailles et de coupes pour nos sportifs et notre ville.
Les résultats en participation aux Championnats de France sont une très belle carte de visite dont nous pouvons être fiers.

Cela représente les efforts de nos sportifs, mais également le résultat du travail des formateurs et moniteurs. Sans vous, rien ne pourrait être réalisable, sans le bénévolat et le sens du service qui anime notre club, nos champions ne pourraient pas vivre pleinement leur sport.

Les arbitres de club ont bien répondu à notre appel ce qui va donner des ressources à notre club. Une formation continue est en place afin de permettre le passage des diplômes fédéraux.

Nous devons impliquer davantage nos sportifs dans l'organisation même des compétitions, <u>être des consommateurs du sport ne suffira pas</u> si nous voulons voir nos jeunes continuer notre parcours.

Nous entamons avec le Comité directeur, notre troisième année de travail et je remercie le Comité pour son action professionnelle, car c'est un véritable métier et une véritable entreprise que de faire vivre notre association et notre stand de tir, un très grand merci aux membres de notre Comité directeur qui doivent avoir le record d'heures de bénévolats. Mais nous recherchons 4 personnes pour aider aux ouvertures une fois par semaine…

Nous remercions nos partenaires qui nous soutiennent financièrement :
L'État, La Région, Le Département et la ville de Fleury-les-Aubrais,
la Ligue du Centre Val de Loire.

Sans eux, nous ne pourrions pas évoluer en Division I, ni entretenir nos locaux et accueillir nos licenciés 6 jours/7 et les Polices de l'agglomération.

Vivons fièrement notre sport, vivons-le dignement et travaillons pour donner un avenir à notre club le CJF Tir.

Ce rapport est voté et adopté à l'unanimité des membres présents.

Il en profite pour remercier tous les bénévoles qui oeuvrent en particulier pour l'entretien des installations afin de solliciter un minimum la municipalité. Il remercie particulièrement Philippe DURAND pour toutes les heures passées à l'entretien du stand et demande à chacun de lui proposer ses services afin qu'il soit moins seul.

- C/ Rapport activités

Sylvie LANSON nous fait un compte-rendu succinct de toutes les interventions et animations faites par nos bénévoles durant la dernière saison sportive.

- D / Autorisation du président pour les demandes de subventions et conventions

Statutairement, il est nécessaire que l'assemblée générale donne l'autorisation à son Président pour signer en son nom les demandes de subventions ou conventions avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

Cette autorisation est votée et adoptée à l'unanimité des membres présents.

- E/ Rapport Financier

Benoît LEIZOUR donne lecture du bilan au 31/08/2018:

Les différents postes de recettes et de charges sont détaillés par des graphiques.

Benoît LEIZOUR nous donne quelques chiffres sur les différents investissements effectués pour 23 582€ (grâce à une subvention d'équipement du Conseil Régional).

Les vérificateurs aux comptes, MM. Jean Luc IVANOFF et Franck MENISSEZ font état de la vérification effectuée le 13 octobre 2018 et confirment la bonne tenue des comptes.

Il est demandé à l'assemblée si des remarques sont à formuler au sujet de ces comptes.
Aucune remarque n'étant formulée, le Président demande que soit donné quitus à notre trésorier.

L'assemblée vote à l'unanimité le rapport financier et donne quitus au trésorier pour sa gestion.

M Benoît LEIZOUR présente ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2018-2019.

Nous avons essayé de valoriser le bénévolat au SMIC afin de se rendre compte de la valeur du temps passé au stand pour les différents temps de présence. La somme de 140 000 € est le montant qui découle de l'engagement de nos bénévoles pour notre association et notre ville !

L'assemblée vote à l'unanimité le budget prévisionnel

- ***F/ Nomination des vérificateurs aux comptes***

Pour la saison 2018/2019 les candidats se représentant sont :

- Jean Luc IVANOFF
- Franck MENISSEZ

Les candidats sont désignés vérificateurs aux comptes à l'unanimité de l'assemblée présente.

- ***G / Bilan sur le fonctionnement du centre de tir***

Les 85 actions sont réparties ainsi

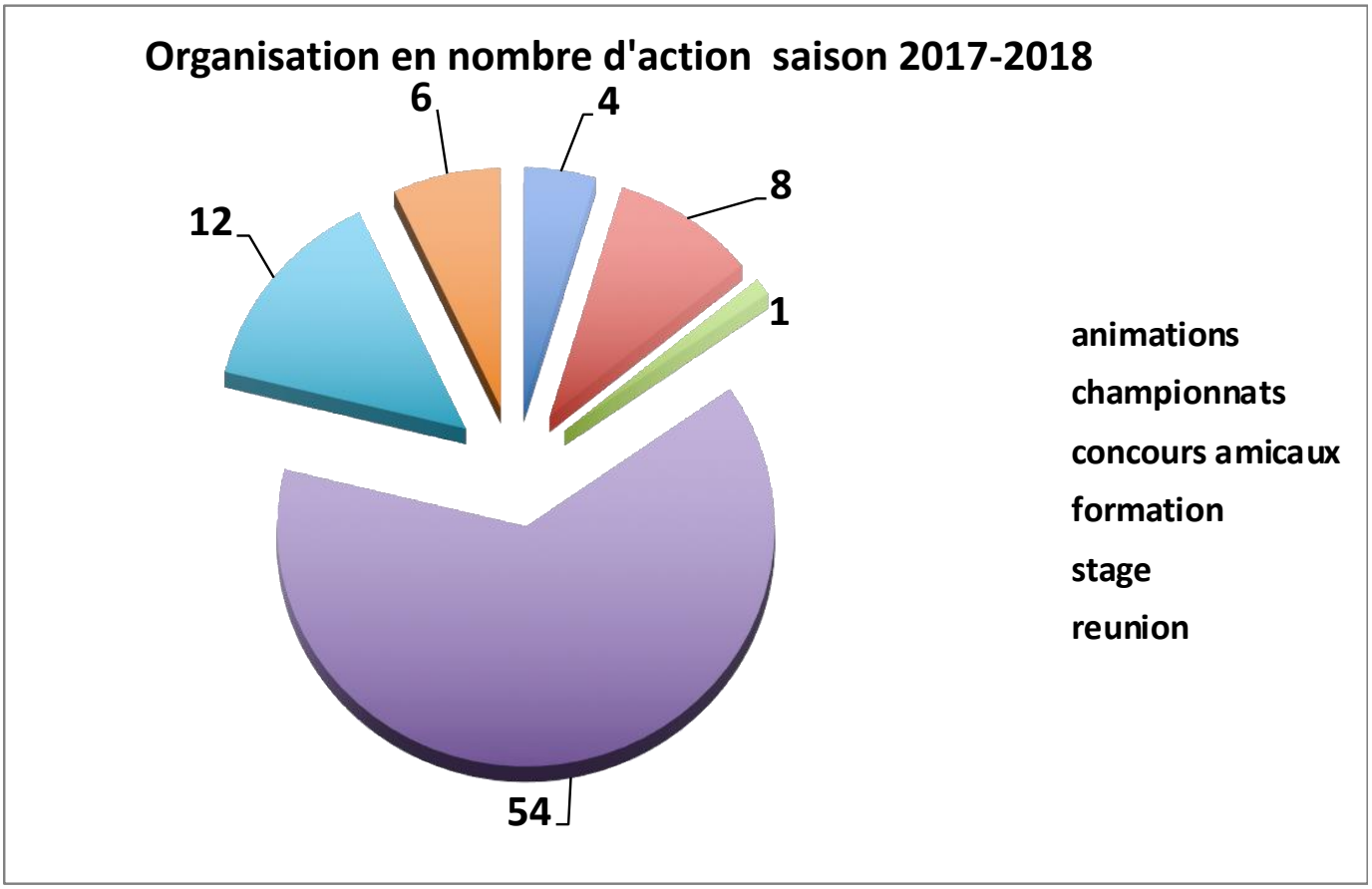

Les 4500 personnes reçues sont réparties ainsi

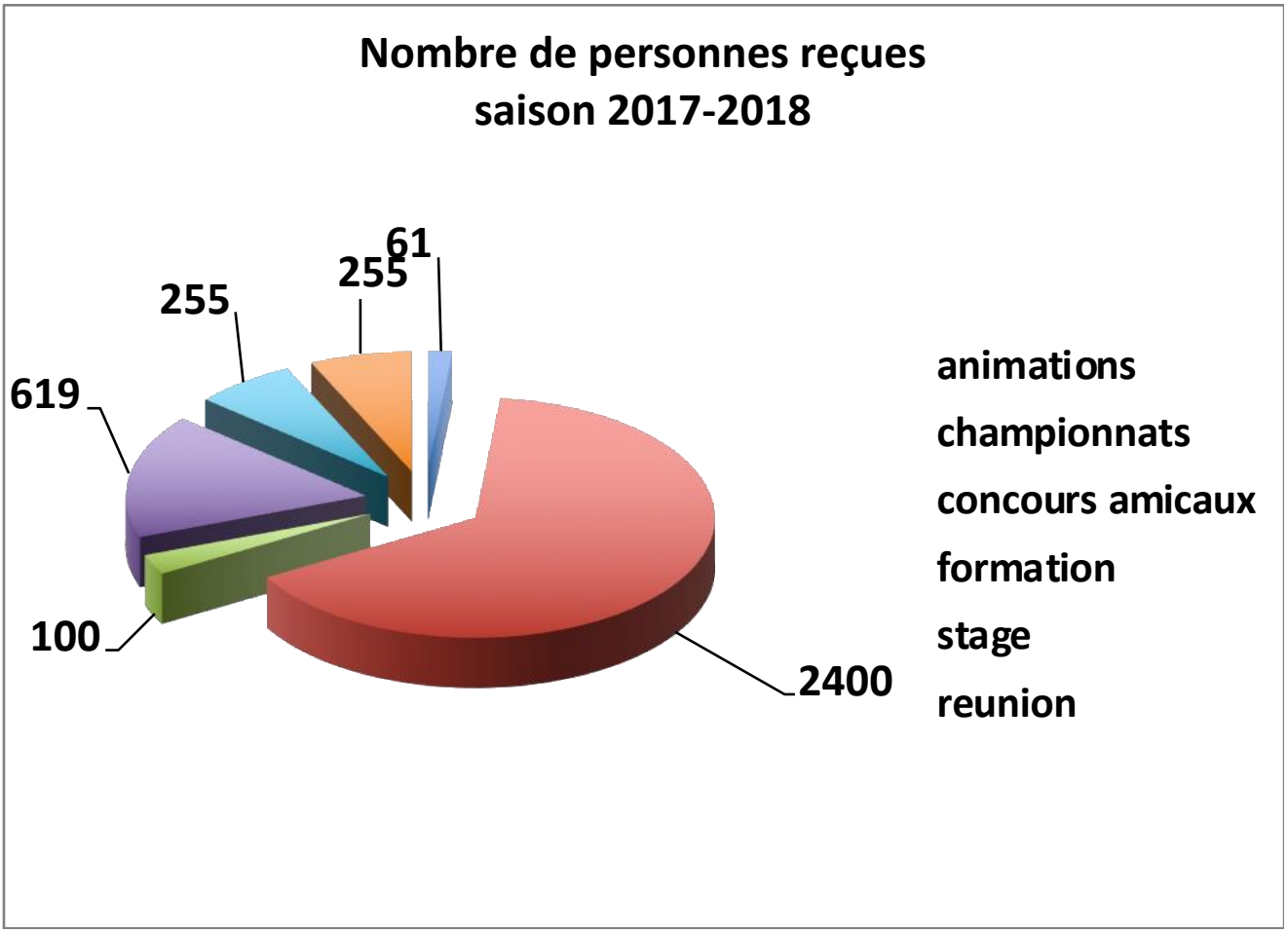

Les 392 jours d'actions sont répartis ainsi

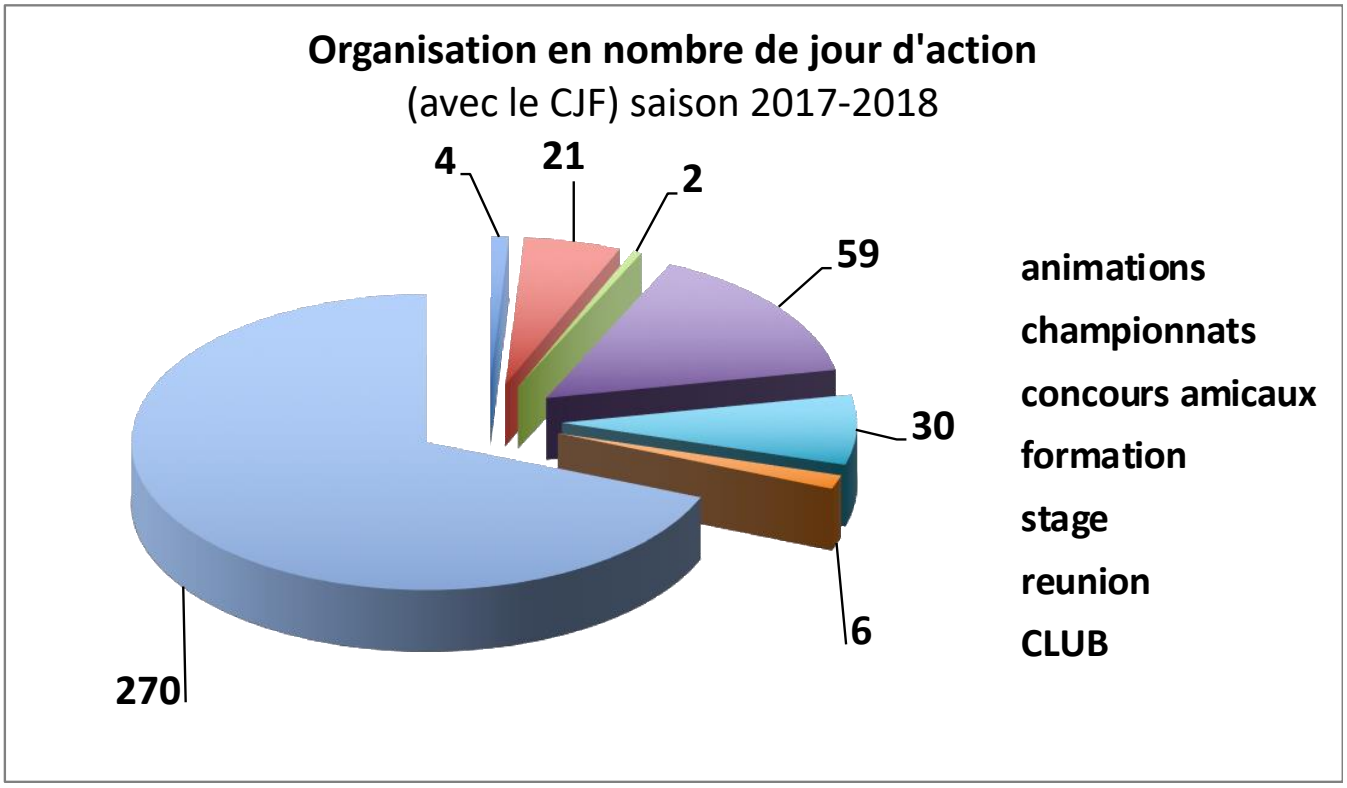

Les 1660 heures de présence des bénévoles sont réparties ainsi

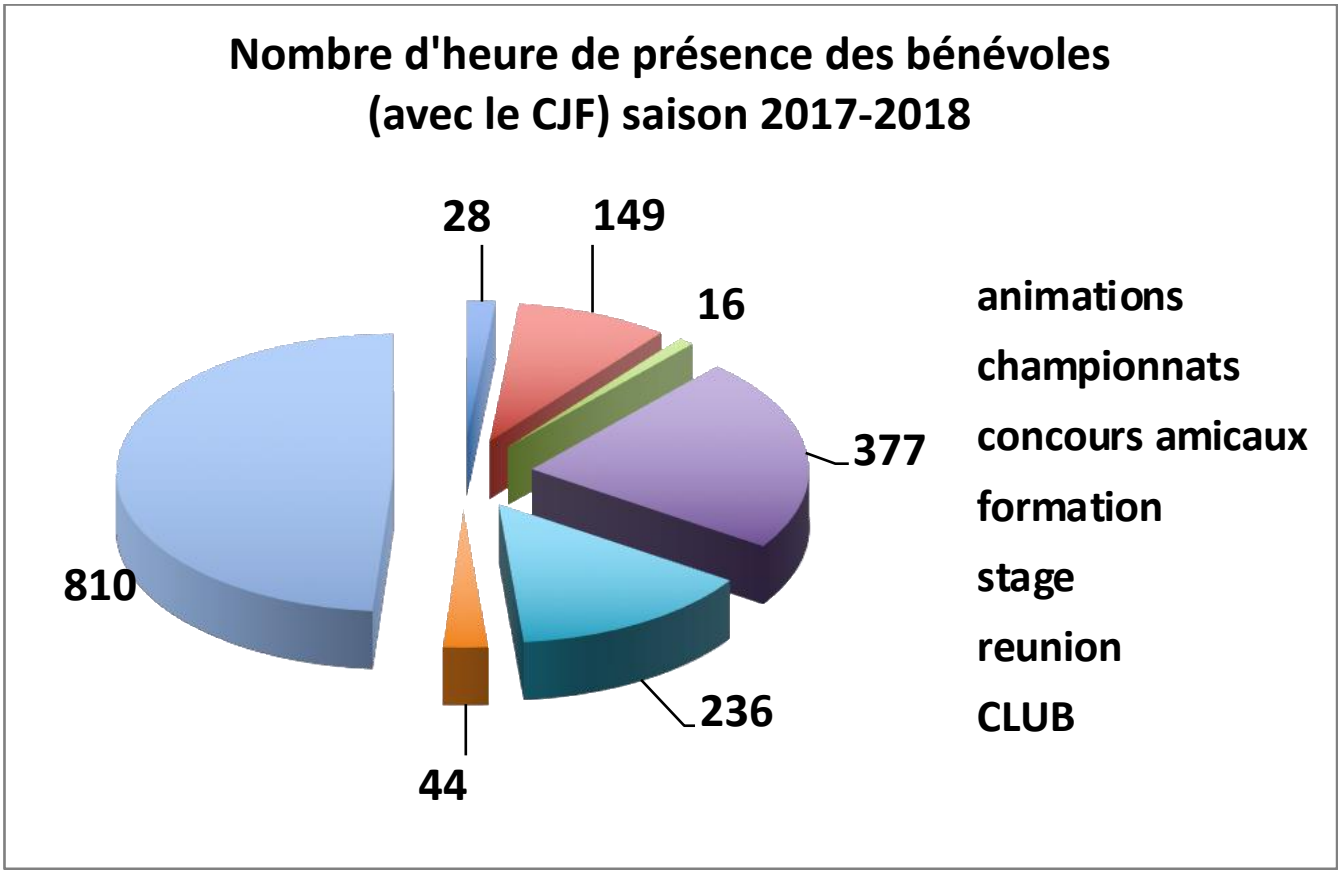

- **H/ BESOIN D'AIDES POUR LES OUVERTURES**

Gilles fait appel à l'assistance pour savoir si quelques personnes pourraient venir aider deux heures par semaine, suite au départ du comité directeur de cinq membres (mutation et retraite). Il fera un mail afin d'essayer de trouver des volontaires pour combler les manques certains jours (mardi et dimanche matin en priorité). Sans renfort nous devrons fermer une journée d'ouverture ou faire une embauche à mi-temps avec une augmentation des licences à 185 euros…

- **I/ Bilan sportif**

Sylvie LANSON énumère les principaux résultats de la saison en appuyant plus particulièrement sur les podiums départementaux, régionaux et nationaux obtenus par les tireurs du CJF TIR.

Tous les résultats seront disponibles sur le Site de l'association à l'adresse suivante :
http://cjftir.fr/resultats.html

J/ Questions diverses

Ruth demande où s'entrainent les personnes qui ont des armes avec des calibres importants qui ne sont pas autorisés chez nous. Réponse : Malheureusement il n'y a pas de stand 200 mètres dans le Loiret, il faut aller à Blois chez nos amis à la Chaussée St Victor.

Jean Luc IVANOFF pose la question de la nouvelle réglementation sur les armes ainsi que sur le problème des armuriers qui doivent obligatoirement tracer les ventes d'armes (moyennant finance).
Gilles donne les réponses en soulignant le point de départ du décret et sa conclusion après deux années de travail de la Fédération.

M. ONDET demande des précisions quant à l'accueil des invités pour les initiations suite à la nouvelle réglementation qui nous oblige à vérifier si ceux-ci sont au FINIADA.
Gilles donne les réponses en précisant pourquoi cette vérification est demandée, les réponses étant dans l'actualité récente.

Karl souhaite savoir si la FFTir a des contacts avec l'UNPACT, Gilles répond que la FFTIR fait partie de GUILLAUME TELL (une association regroupant les armuriers, chasseurs, tireurs, etc afin de mieux les défendre).

Gilles précise que les personnes qui empruntent nos armes doivent acheter nos munitions afin que nous puissions contrôler ce qui est utilisé et également donner une marge financière pour acheter d'autres équipements.

La parole est donnée aux élus et invités présents :

Patrick MARTINEZ apporte quelques explications pour la subvention municipale du fait de la critérisation.
Il nous informe des soucis de bruits occasionnés par les entrainements des Polices. Il nous indique que la municipalité pense à trouver des solutions afin de régler le problème avec l'association.
Il nous félicite pour l'excellente tenue de notre assemblée et l'ambiance chaleureuse de l'association (ce qui n'est pas forcément le cas dans toutes les assemblées associatives.

Joëlle GAUCHER nous félicite pour les bons résultats du tir et nous remercie pour la mise à disposition de la salle afin d'organiser les conseils d'administration de l'Union.

L'ensemble des diplômes régionaux et des médailles départementales et régionales obtenus par nos sportifs durant la saison est remis aux sportifs présents à cette assemblée.

Le Président invite ensuite l'assemblée au pot et au buffet de l'amitié.

Le Président *La Secrétaire*

Gilles DUMERY *Sylvie Lanson*